

## **RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA**

Le Comité permanent des relations industrielles présente son deuxième rapport :

### **Réunion :**

Le Comité s'est réuni le mardi 2 juillet 2002, à 18 h 30, dans la salle 255 du palais législatif.

### **Questions à l'étude :**

- Projet de loi 29 — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act*;
- Projet de loi 30 — *Loi modifiant la Loi sur les architectes/The Architects Amendment Act*.

### **Composition du Comité :**

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M. SCHULER remplace M. DERKACH;
- M. PITURA remplace M. GILLESHAMMER;
- M. PENNER (Steinbach) remplace M. LAURENDEAU;
- M<sup>me</sup> DACQUAY remplace M. TWEED;
- M. JENNISSEN remplace M<sup>me</sup> KORZENIOWSKI;
- M. SANTOS remplace M. NEVAKSHONOFF.

### **Exposé oral :**

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 30 — *Loi modifiant la Loi sur les architectes/The Architects Amendment Act* :

Steve Kohlmeyer

Manitoba Association of Architects

### **Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :**

**(N° 29)** — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 30)** — *Loi modifiant la Loi sur les architectes/The Architects Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

\_\_\_\_\_  
Daryl Reid

Le 2 juillet 2002